



Sur-endettement pro impliquant sur endettement personnel

Par **mickael**, le **26/10/2009** à **19:00**

Bonjour,
En 2004, j'invente un packaging que je dépose à l'INPI, je crée ensuite une EURL. 1 mois plus tard je fais un crédit (pro) de 19 mille euros pour fabriquer ma marchandise à l'étranger et je tente de la vendre en grande distribution.
N'arrivant pas à payer mes échéances de prêt (car pas de CA), je négocie avec la banque un rachat de crédit personnel en incluant mes découverts pro et perso. L'opération à 30 mille euros. Je perds mon siège social et mon comptable, toujours pas de CA, nous sommes en 2006 et je suis poursuivi par les huissiers des organismes sociaux et ceux des impôts. Retour à la banque, rachat de crédit plus découvert... on passe à 38 mille. Pour des raisons techniques toujours pas de CA, et pas de contrat avec la gms. Nous sommes en 2008, ça fait 2 ans que je suis commercial salarié pour vivre, mes dettes s'accumulent, nouveau crédit de 9 mille euros en partie saisi par les huissiers sur mon compte perso (charges RSI).
On arrive bientôt à 2010. Sans emploi, EURL en cours de dépôt de bilan. Crédits se terminant en 2014 et en 2020. Pres de 68 mille euros à rembourser (soit 550 €/mois), et incapable de payer mon loyer. Dois-je m'enfuir à l'étranger? Me suicider? (lol) ou existe-t-il une solution?